

Parlons-en

BULLETIN MUNICIPAL DE ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ

Janvier 2023 | N°27



La commune et l'enfance page 4

NUMÉROS UTILES

Mairie, services municipaux, sociaux et culturels

MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Mmes Claudie CHARIER, Stéphanie ROYER
et Laëtitia BOUGNAUD

05 49 42 50 09

roches-premarie-andille@departement86.fr
www.rochespremarieandille.fr

SERVICES LOCAUX

École élémentaire 05 49 42 10 33

Directeur : M. Frédéric BELLY

École maternelle 05 49 42 10 35

Directeur M. Nicolas SAUZE

Accueil périscolaire 05 49 42 10 36

de 7h30 à 8h45 et de 16h00 à 18h30

Restaurant scolaire 05 49 42 41 85

Halte-garderie « Chat Perché »

• Roches-Prémarie-Andillé 05 49 03 30 80

• La Villedieu-du-Clain 05 49 42 08 43

Bibliothèque municipale 05 49 42 81 68

Mme ARLOT, Mme WAGON

biblio.roches.premarie@orange.fr

Centre technique municipal 05 49 42 52 48

Salle polyvalente Le Clos 05 49 42 02 14

Salle des Associations 05 49 50 01 09

Salle communale d'Andillé 05 49 42 55 95

Stade municipal 05 49 42 55 59

Aquarium 05 49 42 45 21

La Poste 05 49 42 50 00

SERVICES INTERCOMMUNAUX

Centre social l'Arantelle

Secrétariat 05 49 42 05 74

Assistante sociale 05 49 00 51 30

Le mardi et le jeudi sur rdv

C.L.I.C. 05 49 54 38 62

Réseau Gérontologique du Val de
Vonne : aide au maintien à domicile

A.D.M.R. 05 49 54 06 91

Bureau de La Villedieu-du-Clain

Aide à domicile en milieu rural

Aides ménagère pour malades, handica-
pés, plus de 60 ans, futures mamans

APA 08 10 86 20 00

Aide Personnalisée à l'Autonomie

L'Envol

Association intermédiaire,

aide à l'emploi 05 49 88 91 29

Communauté de Communes

de La Villedieu-du-Clain 05 49 89 02 89

Déchetterie 05 49 89 02 89

Mission Locale 05 49 53 56 48

ALIMENTATION

Boulangerie, pâtisserie 05 49 42 50 25

SPAR Supérette 05 49 39 26 57

Maison Breton Boucherie 05 49 39 23 23

Vergers de Chézeau 05 49 88 33 14

La ferme Bidaud 05 49 42 57 94

Séverine et Thierry Bidaud

Le Refuge Food & Coffee 09 88 49 82 97

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Infirmières 05 49 42 53 93

Sandrine DEMARCONNAY

Emmanuelle PLAT

Élodie PEYROTTE

Médecins généralistes 05 49 42 06 16

Brigitte LAMOME et Florian DESHAYES

Médecin ostéopathe 05 49 43 90 77

A. VAN DER MEERSCH

Orthophonistes

Julie LE GUERN 06 60 86 95 08

Masseur Kinésithérapeute 05 49 42 84 18

Laurent CHAUMILLON

Dentiste 05 49 42 40 30

Agnès SADOUX

Psychologue Clinicienne 06 77 85 60 42

Emily DUBOURG

Pharmacie 05 49 42 50 62

Romain MASET

Sophrologue et 06 10 19 52 28

art thérapeute

Gilvânia REAU

SAMY - Aide à la personne

Mattew NIORT 06 34 59 16 92

Yohann OLLIVIER 06 71 89 65 78

Massages - Un temps pour soi

06 07 43 79 50

AUTRES ENTREPRISES ET ARTISANS

Bâtiment

Prod, métallurgiques

Bacacrier, Métal SA 05 49 42 50 80

Maçonneries

SARL BONNEAU 05 49 42 08 04

SARL SILLAS & FILS 05 49 42 51 74

Peinture, revêtement de sol

SARL LE BARON 05 49 42 53 53

Terrassements TP

Sébastien BRIDIER 06 11 68 27 31

Electricité

Philippe NADEAU 05 49 42 02 53

JVélec Jérôme VACHON 07 84 23 16 44

MARIUS ELEC 07 50 36 62 07

SOVEREME

Machines à bois 05 49 57 13 39

EURL A.C.L. serrurerie, métallerie, soudure

Laurent GUILLARD 06 81 43 67 96

LBG HABITAT Création, Rénovation et

Aménagement intérieur et extérieur

07 60 58 22 92

Menuiserie, agencement, maçonnerie

SARL Sylonie

Sylvain VOISIN 06 42 30 40 32

Travaux de maçonnerie générale

et gros œuvre de bâtiment

David DOIDI 06 78 66 95 03

Eclairage professionnel LS'Technic

M. Jean-Luc RAVAUX 06 25 91 63 30

Couverture zinguerie

Nicolas AUDEBERT 06 26 58 43 99

Travaux publics VFTP

Florian VERGNAUD 06 36 40 31 31

Conseil expertises et animations

naturalistes J&B Biodiversity

07 67 20 83 30

ACTIVITÉS DE SERVICES

Garage DESHOULLIERES 05 49 42 02 42

EURL JérémY, entreprise de nettoyage

et espaces verts 06 22 86 72 77

Coopérative agricole Terrena Poitou

à Andillé 05 49 42 50 05

Centre Ouest Céréales

à Ablet 05 49 42 44 39

Salon de coiffure mixte

« Atelier Création » 05 49 42 04 24

Fleuriste « le Jardin d'Élise »

05 49 42 86 85

Traductrice allemand-français

E. BROUSSE 05 49 42 70 04

Conseiller Immobilier

JL LAVAUD 06 70 10 50 75

Ecurie de Sainval, poney-club,

élevage, Toucheronde 09 71 31 69 91

Conseiller technique immobilier

BE-INFINITY

Gaël GUERIN 07 71 62 43 41

Reparatoo

Guillaume RATO 06 40 84 42 28

Multiservices en cesu

Stéphane CHAZAR 06 85 02 90 30

Art-thérapeute

Nathalie SAVIGNY 06 73 94 52 30

Architecte intérieur AM esquisse

06 82 48 97 87

Écrivain public

Ingrid AUBRY-SARRIOT 06 63 96 22 41

H2O at home 06 24 78 37 88

L'atelier d'Yvine (prothésiste ongulair)

07 88 00 27 70

Nous n'avons publié que des infos « visibles ». Nous savons qu'il existe d'autres structures qui ne souhaitent pas apparaître au grand public (parce que s'adressant uniquement à des professionnels par exemple), et nous ne sommes pas à l'abri d'erreurs ou d'oublis. Si vous voulez figurer (ou ne plus figurer !) dans notre prochaine édition ou modifier un détail, corriger une erreur, contactez-nous. Merci.



Rémy Marchadier
Maire de Roches-Prémarie-Andillé



SOMMAIRE

- › La commune et l'enfance p.4 à 11
- › Vie municipale p. 12
- › Infos locales p. 13 à 15
- › Agenda p. 16

Directeur de la publication :
Rémy Marchadier, Maire
Adjointe déléguée :
Chantal Calendrier
Ont collaboré à ce numéro
Solange Charlot, Séverine Da Silva,
Gloria Martinez
Crédits photos :
Mairie de Roches-Prémarie-Andillé,
stock.adobe.com
Réalisation graphique et impression :
Sipap-Oudin

Où en sommes-nous depuis ce début de mandat ?

En 2020 : COVID, confinement, protocoles sanitaires dans les écoles et dans notre quotidien ont impacté fortement et régulièrement nos comportements. Alors qu'un répit semblait apparaître au cours de cette pandémie, la guerre en Ukraine brutale, démesurée sur notre continent survenait avec son lot de conséquences néfastes pour tous : gestion délicate des réfugiés, difficultés d'approvisionnement pour certains produits mais aussi flambée des prix dans le domaine de l'énergie : gaz, fioul, essence, électricité.

Cette hausse frappe durement les collectivités qui vont devoir faire face et trouver des solutions pour maîtriser leur budget : augmenter les services concernés ? Alourdir la fiscalité ? Couper d'autres dépenses ? Certaines communes ont fermé des équipements énergivores ; d'autres vont réduire considérablement les dépenses d'investissement l'an prochain etc, etc...

Les élus de votre commune ont anticipé sur le budget 2022 en Avril dernier en provisionnant suffisamment les différents articles pour les énergies. La hausse de l'indice de rémunération des agents à partir de Juillet 2022 (une bonne nouvelle enfin) nous obligera à surveiller ce chapitre à flux tendu en attendant le remboursement par l'ETAT en 2023.

Beaucoup de communes ont augmenté les taux de la taxe du foncier bâti (300 % proche de chez nous) mais les élus des ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ ont fait le choix de conserver le taux de 2021. Cependant, vous constaterez une augmentation non négligeable pour deux raisons :

1/ Augmentation de l'IPCH de 3,4 % (Indice des Prix à la Consommation Harmonisée)

2/ Augmentation des bases de calcul d'environ 5 % due à l'enrichissement de la commune.

Pour l'avenir, il faut absolument poursuivre dans la voie de l'amélioration de l'efficacité énergétique en généralisant la sobriété et les économies d'énergie. Nous souhaitons réduire de 20 % nos consommations en « auscultant » chaque bâtiment public pour le chauffage gaz et l'électricité notamment sur le domaine public avec l'extinction totale de l'éclairage entre 22h et 6h30.

D'autre part, les illuminations de fin d'année couvriront uniquement la période de Noël à la période du jour de l'an. Bien sûr, nous pourrions faire appel à des structures de mutualisation de moyens pour avoir des expertises techniques pointues en gestion voire d'ingénierie financière mais nous ferons nos audits nous-mêmes dans une bonne logique de gestion.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année à passer en famille, avec vos amis, avec tous ceux que vous aimez pour oublier quelques instants ce monde agité et perturbé qui nous entoure.

Je souhaite vous retrouver très nombreux à ma présentation des vœux le samedi 21 Janvier à 11h. Après les discours des autorités, nous partagerons un apéritif « garni » et échangerons en toute simplicité.

En attendant, prenez soin de vous et au plaisir de vous revoir prochainement.

Le Maire

Rémy MARCHADIER

Mairie de Roches-Prémarie-Andillé

21 Route de Poitiers - 86340 Roches-Prémarie-Andillé - 05 49 52 50 09
roches-premarie-andille@departement86.fr
www.rochespremarieandille.fr

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

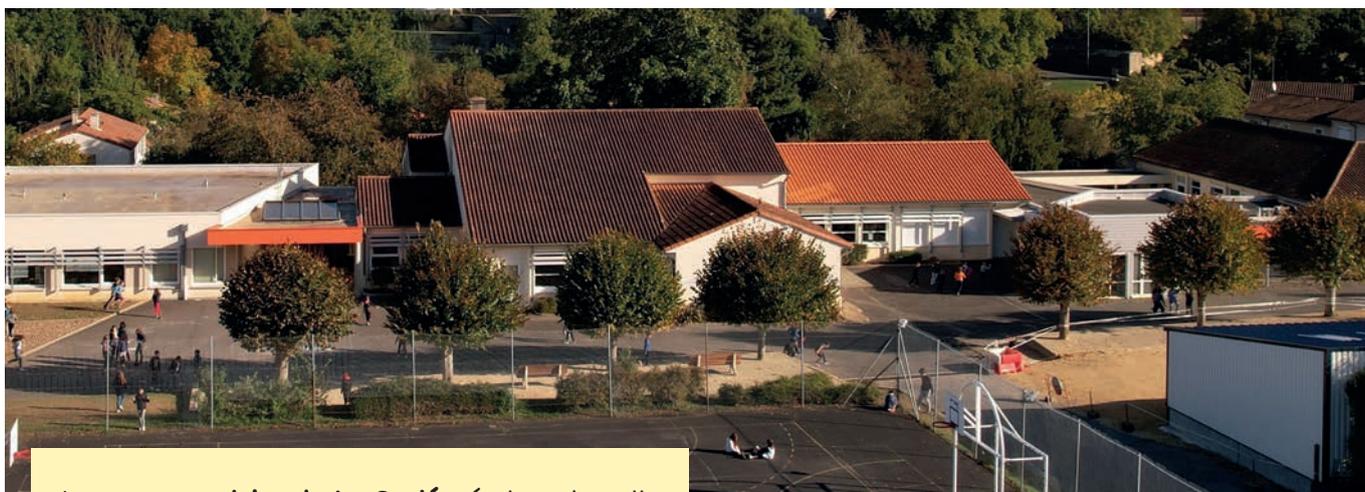
LA COMMUNE ET L'ENFANCE

Notre commune a la chance de compter dans sa population un bon nombre de jeunes parents. La progression de cette catégorie de la population est régulière et nous nous en réjouissons. C'est l'occasion pour nous de jeter un œil attentif à la politique de la commune en direction de l'enfance, aux besoins des habitants et aux services qui souhaitent y répondre.

La commune a selon les lois de la République la compétence de l'école. Ce qui signifie qu'elle a en responsabilité et charge la gestion de l'école maternelle et de l'école élémentaire publiques.

Propriétaire des bâtiments, elle en assure la construction, les réparations, la rénovation, l'équipement ; elle endosse aussi une partie du fonctionnement.

Les bâtiments communaux



Le groupe scolaire de La Saulée, école maternelle et école élémentaire, accueille près de 200 enfants. La commune a rénové certains bâtiments et espaces de jeux, construit un restaurant scolaire, agrandi l'école élémentaire...

Aménagée à l'intérieur des bâtiments une superbe bibliothèque qui sert aussi de salle d'expression artistique.



le restaurant scolaire

Le fonctionnement communal

Les enseignants sont fonctionnaires de l'État, à ce titre l'État les paie, organise et contrôle tout ce qui est du ressort de l'éducation.

La commune, quant à elle, paie un bon nombre d'agents territoriaux, spécialement affectés aux soins des enfants, ou apportant leur contribution à des travaux à l'école ou sur les lieux de loisirs.

Quelques exemples

Pour s'occuper des petits en maternelle, trois agentes communales sont les auxiliaires des enseignants, elles aident à préparer les activités et veillent au bien-être des petits ; leur titre : ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), ou **Leslie, Sonia et Nathalie**, c'est plus joli.



Au restaurant scolaire, qui fonctionne en self, sauf pendant la pandémie ! du personnel là-aussi : deux personnes à temps plein, **Emma et Christine**, pour organiser le service, veiller à la bonne tenue du restaurant, avec en renfort à midi jusqu'à huit agents. Presque tous les enfants scolarisés déjeunent à la « cantine ». Ceux qui rentrent chez eux se comptent souvent sur les doigts d'une main.

Emma est responsable du restaurant scolaire. Nous avons la chance d'avoir une nourriture préparée sur place, par des professionnelles. C'est Emma qui conçoit les menus, passe les commandes alimentaires, gère aussi les achats des divers produits d'entretien. Avec Christine, elle épluche légumes et fruits, prépare la viande, ou les plats végétariens. La journée de travail débute à 7h30, jusqu'à 15h30. Elles mangent souvent en 1/4 d'heure, car tout s'enchaîne : la préparation et la cuisson des plats, la mise en place du self pour les plus grands, le couvert sur les tables pour les petits de maternelle. D'autres agentes les rejoignent à midi, il faut servir les petits à table - et resservir souvent, c'est bon ! -, surveiller l'approvisionnement du self et la succession des groupes de grands, qui sont plus autonomes. Il y a chaque jour environ 190 enfants à nourrir.



LA COMMUNE ET L'ENFANCE

Et les « garderies » ?

Elles ont attrapé un nouveau nom, **accueil périscolaire**, mais tout le monde continue à dire garderie.

Là encore, des agents de la commune accueillent les enfants, dès 7h30 le matin, à l'heure du déjeuner entre 11h45 et 13h20, et le soir après la classe jusqu'à 18h30. Le matin ils sont quatre, le soir plutôt six, les effectifs d'enfants sont variables et peuvent aller jusqu'à 100 le soir. A midi, dans la cour, ils sont 7 au minimum jusqu'à 9, car il faut avoir l'œil sur 190 enfants environ chaque jour. Ils.elles se relaient du lundi au vendredi, avec une coupure le mercredi midi.



Pour le fonctionnement à la charge de la commune, c'est tout ?

Non pas !

Il faut encore compter les animatrices, les animateurs des TAP* ! qui vont faire cultiver aux enfants la curiosité, le goût des découvertes, le bonheur de s'exprimer en dansant ou en peignant ou en interprétant...

Cela se passe en une heure le mercredi matin ; à quelques 140 enfants une douzaine de disciplines sont proposées, le plateau de dégustation est riche : marionnettes, jardin musical, gymnastique, ateliers créatifs en maternelle, et en élémentaire Nature, musique, ateliers scientifiques, tir à l'arc, jeux de société, escrime, arts graphiques...

140 enfants ? Et que font les autres le mercredi matin ? Ils sont avec les enseignants, par petits groupes, pour des ateliers adaptés à leurs besoins du moment (APC, Ateliers Pédagogiques Complémentaires).



Les animateurs sont tantôt salariés de la commune, tantôt prestataires et facturés à la mairie.

Pour tous ces intervenants, il faut un chef d'orchestre ! ce super animateur-coordonateur s'appelle Alban, il est sans doute le personnage le plus populaire auprès des enfants ; *« je m'assure que tout roule, explique aux nouveaux intervenants, intervient si souci, et assure la prise en charge des groupes si un intervenant est absent - ce qui arrive souvent ! »* dit-il. Sa passion pour la nature et ses études spécialisées en font aussi un défenseur exemplaire de la biodiversité.



* : TAP : Temps d'Accueil Périscolaire.

Les écoles

Le groupe scolaire rassemble 5 classes élémentaires et 3 classes maternelles.

Parce qu'ils sont acteurs de l'épanouissement des enfants, et que la commune doit veiller avec eux au bien-être et au bien-travailler de tous, les **directeurs de nos deux écoles** ont bien voulu nous accorder un moment.

Le **directeur de l'école maternelle** s'appelle **Monsieur Nicolas Sauze**.

Il anime une équipe de trois enseignantes, dont une à temps partiel, et trois ATSEM, il est aussi l'enseignant d'une des trois classes.

Nicolas Sauze est devenu enseignant de maternelle lors d'un changement de poste. Il est directeur de cette école maternelle depuis six ans. Etre directeur dit-il, « *c'est être un peu plus un intermédiaire entre la mairie, les familles, l'inspection et les partenaires de l'école* ». Enseigner en maternelle ? « *On pose les premiers apprentissages, les premières bases qui permettront à l'enfant de pleinement devenir élève.* » L'enseignement « *c'est avant tout un rapport humain.* ». Le directeur est très heureux des récentes acquisitions par la mairie de tableaux numériques, « *un achat énorme* » dit-il un peu flatteur ; et un brin provocateur : « *Je suis très content d'être là, malgré parfois la fatigue à devoir articuler l'enseignement dans ma classe et la direction avec peu de temps de décharge.* »



Isabelle Pillou, Aurore Banner et Nicolas Sauze



Le **directeur de l'école élémentaire** s'appelle Monsieur **Frédéric Belly**.

Il anime une équipe de six professeur.e.s des écoles.

Frédéric Belly est un directeur accueillant, son œil pétillant, il est

aussi très vigilant sur ses missions.

« *C'est une école qui va bien, parce qu'il y a une mairie qui met des moyens, y a des enseignantes qui sont là depuis longtemps, qui sont passionnées par leur métier, qui sont là tous les jours tôt le matin tard le soir, et globalement on a des familles qui sont bienveillantes, qui apprécient l'école, qui apprécient ce qu'on leur propose, donc oui, c'est une école qui tourne bien.* » Certes, mais ? « *Je suis un enseignant, qui a aussi la responsabilité de l'animation de l'équipe pédagogique, et aussi une fonction administrative, la gestion de l'école. Depuis quelques années, l'école devient une micro-entreprise, ça vire au cauchemar.* »

Rôleur monsieur Belly ? Plutôt désireux de préserver d'abord le cœur du métier : « *s'occuper des enfants* », construire pour eux un projet éducatif. « *Aux Roches-Prémarie, on ne fait pas la même chose qu'aux Couronneries* ». Le projet s'appuie sur les fondamentaux, lire-écrire-compter, mais aussi sur ce que son équipe décide elle-même. Par exemple : « *on remarque que nos enfants ont des problèmes pour approcher les romans et la littérature ? Allez, on achète des malles de lecture, et tous les jours en rentrant de la récréation, on va faire un quart d'heure de lecture. Ce que l'enfant veut, chacun avec un livre.* »

Les effectifs ? « *On a choyé nos CP, ils sont 22* », et pourtant « *les effectifs sont en croissance sur la commune, au contraire de beaucoup de communes du coin, les effectifs grimpent aux Roches-Prémarie.* » Pour M. Belly, les temps périscolaires complètent heureusement le dispositif éducatif « *la mairie a fait un beau boulot là-dessus* » et le directeur se réjouit « *on voit le bénéfice que ça donne aux élèves* ». En somme, l'école ? « *C'est un lieu privilégié de toutes façons pour instruire, éduquer les enfants. Éduquer c'est compliqué comme notion.* »

LA COMMUNE ET L'ENFANCE

L'association des Parents d'Élèves et le Conseil d'École, ce n'est pas pareil !

L'Association des Parents d'Élèves

Elle réunit des parents volontaires, qui élisent leur Bureau, et elle vote les objectifs. Le président, Pierrick Soliveau, les énonce : d'abord créer du lien social entre les parents et l'école, accompagner des projets pédagogiques, continuer à aider le financement de sorties scolaires, d'achat de livres ou de matériels, et aussi multiplier les occasions de rassembler parents et enfants autour de jeux, de fêtes ou de découvertes. Des actions comme les collectes de TerraCycle ou la Fête des écoles perdurent, d'autres sont nouvelles : « coupe et coiffure », « la chasse aux œufs », « Coup de Pouce » (voir plus loin).

Ses financements : dons des parents et de partenaires, recettes éventuelles de très nombreuses actions (vente de sapins, loto, fête des écoles...), et subvention de la commune.

Le Conseil d'École

Chaque École a un Conseil. C'est une instance officielle, un groupe pilote qui se réunit trois fois par an, pour décider ensemble de ce qui peut être bon pour le bien-être des enfants, ou les avancées pédagogiques. Y siègent : des représentant.e.s des parents, élu.e.s par les parents, un élu par classe ; tous les enseignant.e.s de l'École ; un.e « RASED »*, la DDEN **, l'Inspectrice de l'Éducation Nationale ; le maire de la commune et la conseillère municipale des affaires scolaires. Le directeur est président de séance.

On y fait quoi ? On écoute ce que chacun a à dire, on parle de projets pédagogiques et d'aménagement, c'est un endroit de dialogue, et aussi de décision. Exemples : après un dialogue avec les parents et les professeurs, la « cantine » du midi s'est transformée en « self », formule plus souple pour les enfants ; c'est encore le Conseil qui est à l'origine de la décision municipale de construire un nouveau Préau, pour mettre les enfants à l'abri de la pluie et du soleil pendant la récréation...

*RASED : Réseau de professeur.e.s pour élèves en difficulté
**DDEN : délégué.e départemental.e de l'Éducation Nationale

Coup d'pouce primaire

NOUVEAU À ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ ! On appelait ça « l'aide aux devoirs », mais c'est beaucoup mieux !

C'est un atelier, ce qui signifie la participation active de l'enfant, en tous petits groupes (de 5 à 12), et qui se déroule en deux temps. On offre à l'enfant un temps calme pour qu'il puisse réaliser son travail personnel, avec des adultes à l'écoute pour l'aider dans ce qu'il ne comprend pas, et pour apprendre à apprendre. Et puis après, un temps de recherche ludique, en lien avec le projet de l'école, ça fait du bien au cerveau aussi.

Cette activité, qui existe depuis longtemps à La Villedieu, est proposée cette année aux Roches, grâce à l'implication des Parents d'Élèves et des différents partenaires (L'Arantelle et la CAF, les professeur.e.s et la commune de Roches-Prémairie-Andillé).

Le mot de Céline Poughand L'Élue aux affaires scolaires



« Mon rôle principal est de faire le lien entre les différents acteurs qui gravitent autour des enfants, des écoles, et la mairie.

Je représente la commune lors des conseils d'écoles afin de discuter de projets scolaires et périscolaires.

Cela permet de finaliser certains projets, tels que la construction du préau, les repas

à 1€ pour une durée de trois ans, et la loi egalim : loi qui oblige la restauration collective à faire une part importante aux produits frais, locaux, et bio, et à proposer au moins un repas végétarien par semaine.

Je fais remonter les différentes demandes du corps enseignant pour leurs besoins, et il y en a : amélioration des locaux, achat de nouveaux matériels, par exemple numériques, de jeux d'école... Je suis en lien régulier avec les ATSEM, avec les autres agents communaux, pour le restaurant scolaire, pour le périscolaire. Mes premiers interlocuteurs à la mairie sont naturellement le maire, le 1^{er} adjoint, et ... Alban !!!

Je suis très contente d'avoir vu naître enfin le mini-parc, et nous projetons son agrandissement. Et il y a bien d'autres projets à l'étude... »

L'enfance dans la commune

LA PETITE ENFANCE

On désigne généralement par petite enfance les enfants de 0 à 3 ans. Notre commune accompagne par des subventions plusieurs services pour les tout-petits.

Des services pour la Petite Enfance

• **L'association « Chat perché »**, co-financée par la communauté de communes et quatre communes dont la nôtre, est une organisation originale qui mérite qu'on en parle un peu en détail.

Fondée il y a trente ans par des familles, et des maires dynamiques qui voulaient une autre forme de « crèche », elle perdure encore, heureusement, et s'adresse aux jeunes parents de Roches-Prémarie-Andillé, et aussi de La Villedieu, Aslonnes, et Smarves et plus largement de la communauté de communes.



Nous avons rencontré **Christelle**, responsable du multi accueil Chat Perché (avec Yohann) et **Amélie**, responsable du Relais Petite Enfance (avec Cécile).

« *Chat Perché est une association* », Christelle insiste beaucoup, « *et c'est pour cela que ça marche.* »

« *Son but : être proche de tous les parents* », en particulier ceux qui n'ont pas de moyen de locomotion, et pour qui faire garder leurs enfants est une nécessité. Son autre but : **que les parents soient acteurs**, moteurs dans cette organisation, et qu'ils s'intègrent ainsi dans un fonctionnement social équitable.



« **L'ASSOCIATION COMPORTE DEUX SERVICES :**

1. LE MULTI-ACCUEIL (anciennement halte-garderie) dont les salles de jeux, de restauration, de repos sont conçues pour un accueil en groupe.

2. LE RELAIS PETITE ENFANCE

Amélie, qui en est responsable à mi-temps, précise : « *Le Relais Petite Enfance est complémentaire du Multi-Accueil, il accompagne les familles en recherche de mode d'accueil (individuel ou collectif), ainsi qu'une cinquantaine d'assistantes maternelles sur tout le territoire dont une vingtaine sur les Roches* », et ces personnes agréées ont la garde à leur domicile des enfants qu'on leur confie. Le Relais Petite Enfance fournit aux parents à leur demande les noms d'assistantes maternelles proches de chez eux et les conseille dans leur rôle de particulier employeur. Le RPE veille également à la formation, aux liens entre les professionnels et les parents, apporte aux assistantes maternelles la possibilité de rencontrer les autres, d'échanger pratiques et savoirs.

Chat Perché, vous le voyez, est une ruche bien conçue.

Les collectivités (CCVC, communes) ont compris que de ces dispositifs protégeant la petite enfance dépend le développement harmonieux de la vie sociale, de la démographie et du développement du territoire- et qu'ils sont le début d'un système éducatif formant les futurs citoyens. Elles apportent donc leur soutien financier et politique.

Chat Perché est également fortement soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales, « *très attentive dans la Vienne* », dit Christelle, à l'épanouissement de la petite enfance.

LA COMMUNE ET L'ENFANCE

Des assistantes maternelles



Nous avons rencontré **Marie-Laure**, une assistante maternelle parmi tant d'autres.

Marie-Laure a démarré le métier le plus naturellement du monde : jeune maman, elle a mis son dernier enfant à la « halte-garderie » de Chat Perché, ça lui a donné envie de

changer de métier, et elle a passé un CAP petite enfance. « Actuellement j'accueille quatre enfants, dont deux nourrissons. C'est moi qui m'adapte à eux. Il est important pour moi de respecter les besoins de chaque enfant et leur bien-être. Je m'adapte à l'enfant afin qu'il puisse se développer à son rythme dans un cadre joyeux, affectif, sensible, à l'écoute afin qu'il se sente en confiance et en sécurité. C'est beaucoup d'observation, beaucoup d'empathie ». Marie-Laure part régulièrement en formations : « neurosciences, gestion du stress...on apprend à connaître ses limites, à ne pas les dépasser » Marie-Laure prend sa voiture pour emmener les petits « au bois de St-Pierre, à la médiathèque de Smarves, à la bibliothèque des Roches Prémarie, à la ludothèque de Gençay, aussi à Nieul car ils proposent des petits contes ». Chez Marie-Laure, des pièces sont aménagées pour les jeux et le sommeil des enfants, et toute sa famille, son mari, ses enfants, ont accepté de vivre avec ce métier pas comme les autres. Elle est membre du conseil d'administration de Chat Perché dont « beaucoup d'assistantes sont adhérentes » ; c'est sa façon à elle de prolonger son engagement professionnel, sans esbrouffe. Sa ligne de vie ? « Bien-être et bienveillance. Pour moi c'est ce qui compte. »

D'autres endroits pour les tout-petits pour jouer

Aux Roches, un joli mini-parc est installé au centre du bourg, près du restaurant scolaire et de la maison des associations.



A Andillé, une réflexion se met en place avec les parents et le maire, pour installer aussi des jeux et un espace loisirs familial.

L'ENFANCE

Artificiellement, mais pour suivre les cycles de la scolarité, l'enfance désigne ceux qui ont entre 3 ans et 11 ans. Après, on va au collège, on est un « jeune » !!!

Nous avons examiné l'école, jetons un œil sur les loisirs.

Car l'éducation passe aussi par les temps d'expression, de jeux, de rêve.

Des loisirs éducatifs : « L'Accueil de Loisirs »

On va distinguer encore le périscolaire : mardi soir, mercredi après-midi, jeudi soir, vendredi soir, et les vacances, petites et grandes.

L'accueil des enfants dans le temps après l'école et pendant les vacances est principalement confié à **L'Arantelle**, qui remplit là une mission intercommunale (soutenue par les communes de Roches-Prémarie-Andillé, La Villedieu du Clain et Smarves, sans oublier la Caisse d'Allocations Familiales).

Les locaux utilisés sont ceux mis à disposition par les communes : aux Roches le Clos et la maison de la petite enfance, à la Villedieu le centre d'animation et le local de Chat Perché.

Aux Roches et à La Villedieu de nouveaux locaux sont prévus, fâcheusement retardés par le covid.



On peut entre 3 et 11 ans décider de faire de la danse, du cirque, du théâtre, du dessin...On n'est pas trop décidé sur un sport ou l'autre ? Alors il y a « Bouge, Cours, Joue » pour goûter à tout. On peut à partir de 8 ans s'initier à l'éco-citoyenneté, s'inscrire au Club Nature, à l'atelier pêche. Les prix dépendent, comme c'est la règle dans un centre d'animation, des revenus des parents. Une journée de vacances peut coûter de 6,40€ à 13,80€, un mercredi après-midi de 0,90€ à 3,60€. S'éduquer en s'amusant, se lâcher et faire ensemble, joyeusement.

La coordination de L'Accueil de Loisirs



Flora coordonne le secteur Enfance à L'Arantelle, elle dirige également le Centre de Loisirs pour les mercredis et les vacances en binôme avec Coralie. Elle accueille les enfants matin et soir, et elle veille à la bonne respiration de tous les groupes, assure l'harmonie, l'intendance,

les recherches d'intervenants, l'accueil des enfants et des parents... Elle est encore animatrice « J'adore les grands jeux, chasse au trésor, jeu de piste... », elle rêve pour sa mission de « davantage d'animateurs permanents, auprès des enfants et des familles » ... l'idéal fait briller ses yeux.

Le cirque, une activité très demandée, avec Pierre Frucot



Pour tous : Une bibliothèque ouverte aux enfants

Depuis qu'elle a ouvert ses portes, la bibliothèque lance des appels joyeux qui sont entendus de loin. Les lecteurs adultes y trouvent leur compte, et on y voit de plus en plus d'enfants. Et pour cause : l'endroit est gai, accueillant, les dames sont sympa, et on y propose des tas de choses qui font envie : des livres, naturellement, et des histoires qu'on raconte, des jeux de société, sur place ou à emporter, un goûter de carnaval, une nuit de lectures qui font peur (oh ouiiii!), une boum... Les tout-petits et les enfants scolarisés ont aussi leurs moments d'accueil collectifs.

Consultez notre Agenda page 16 :
que des plaisirs !



Marie-Agnès,
la bibliothécaire,
qui remplace
Véronique



Un gros merci à

toutes celles et tous ceux qui nous ont accueillies,
conseillées et aidées pour cet article.

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 JUIN 2022

Réseaux de télécommunication :

La redevance 2022 pour occupation du domaine public par France Télécom est fixée à 2 252,35 € pour 17,501 km en aérien, 29,016 km en souterrain et 1m² au sol.

Réseaux de gaz :

La redevance 2022 pour occupation du domaine public est fixée à 743,39 € considérant que le linéaire des réseaux de gaz s'élève à 13 867 m.

Réseaux d'électricité :

La redevance 2022 pour occupation du domaine public est fixée à 239 € considérant la revalorisation annuelle calculée par application de l'index ingénierie.

Adoption nomenclature budgétaire comptable M57

La commune souhaite adopter la nomenclature budgétaire et comptable des budgets M57 à compter du 1^{er} janvier 2023.

Acquisition de la parcelle AN 306 SISE lieu-dit « Les Chaumes »

Acquisition auprès de la Communauté de Communes des Vallées du Clain de la parcelle AN 306 SISE lieu-dit « Les Chaumes » où se situait l'ancienne déchetterie aujourd'hui fermée au prix de 100 €.

Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe suite avancement de grade

Avancement au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps complet, à compter du 1^{er} mars 2022 d'un agent de la commune.

Création de 2 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe suite avancement de grade

Avancement au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, à temps complet, à compter du 30 décembre 2022 d'un agent de la commune.

Avancement au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, à temps non complet, à raison de 32 heures hebdomadaires, à compter du 30 décembre 2022 d'un agent de la commune.

Modalités publication des actes réglementaires et des décisions

Considérant que l'ensemble du public de la commune n'a pas accès aux actes réglementaires et aux décisions sous la forme électronique.

Le conseil municipal, décide de retenir comme modalité de publication des actes réglementaires et des décisions la publication sur papier. Pour précision, les actes seront mis à disposition en mairie de manière permanente et gratuite.

SÉANCE DU 27 JUILLET 2022

Précision sur la date d'application du tarif à 1 € au restaurant scolaire

Prolongation jusqu'en juin 2023 de l'application du tarif à 1 € au restaurant scolaire pour les familles le plus défavorisées. La mesure a débuté le 1^{er} janvier 2022.

Acquisition des parcelles BO 199 et 201

Acquisition des parcelles en vue de travaux d'aménagement d'une piste piétonnière.

Engagement de la Commune au titre du dispositif Territoires Numériques Educatifs

La commune qui s'est engagée dans le dispositif Territoires Numériques Educatifs, programme l'achat d'équipements numériques pour les écoles.

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2022

Adoption nomenclature comptable M57

Report d'un an de l'application de la nomenclature budgétaire et comptable des budgets M57.

Celle-ci sera appliquée au 1^{er} janvier 2024.

Tarifs des repas au restaurant scolaire et accueil périscolaire

Application depuis la rentrée scolaire 2022-2023 des tarifs en vigueur en 2021-2022.

La commune a reçu une compensation de 8 000 € pour l'application du tarif à 1 € au restaurant scolaire pour les familles le plus défavorisées.

Avis sur le protocole du bassin du Clain

Une nouvelle réserve de substitution est envisagée sur notre territoire, dont l'eau serait pompée dans le Clain et non dans les nappes souterraines.

Les communes concernées par cette consultation sont Aslonnes, Smarves, Les Roches-Prémarie-Andillé et Iteuil.

Le conseil a donné un avis favorable moins une voix au protocole.

Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement sera reversée à la Communauté de Communes des Vallées du Clain.

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Approbation d'une formation pour permettre à un agent communal d'accéder à une VAE.

État civil - du 1^{er} juin au 31 octobre 2022

Naissances :

(conformément à la loi, seules figurent les publications autorisées)

Raphael DESHOULLIERES	30/06/2022
Dorian BRANGER	19/07/2022
Mahé VANDEVYVERE	13/08/2022
Malya BOUCHET	09/09/2022

Au total 9 naissances depuis le 1^{er} juin 2022

Mariages :

Jean-Marc BEAULIEU et Véronique MALVE	18/06/2022
Manon LAGRANGE et Catherine KOCIUBA	02/07/2022
Jonathan BOGUET et Cloé FAUVEAU	02/07/2022

Loïc QUENAUT et Axel POUILLON-GUIBERT	13/08/2022
--	------------

Loïc DUCHADEAU et Noémie BUJON	25/08/2022
-----------------------------------	------------

Décès :

Pascal VERRY	03/07/2022
Patricia DOIDI	24/09/2022

Inauguration de la bibliothèque municipale



Le ruban symbolique a été coupé

Le 24 septembre 2022, notre maire Rémy Marchadier a coupé le ruban symbolique devant notre nouvelle bibliothèque, entouré de ses invités, Madame Pascale Pin secrétaire générale de la Préfecture, Bruno Belin et Yves Bouloux sénateurs, Sacha Houlié député, Benoît Tirant conseiller régional, Pascal Rosfelter directeur de la Bibliothèque Départementale, et de nombreux élus amis.

Le maire a salué aussi les bénévoles et les agents, et souhaité une large ouverture pour ce service essentiel aux habitants.

Été, Hiver, le CCAS continue à veiller

Cette année encore, le CCAS renouvelle un dispositif de soutien en direction des personnes âgées en cas de déclenchement du plan « grand froid » par le Préfet.

Au printemps, le CCAS a proposé aux personnes de plus de 65 ans de s'inscrire sur un registre si elles souhaitent être accompagnées en cas de plan canicule. Ces personnes inscrites continueront à être soutenues en cas de plan « grand froid » qui se déroule du 1^{er} novembre 2022 au 31 mars 2023.

Suivant la nature de vos difficultés, dans un premier temps vous pouvez rencontrer l'assistante sociale de la Maison Départementale de la Solidarité dans un lieu proche de votre domicile (Permanences à la Villedieu du Clain).

Dans un second temps, le CCAS pourra être contacté par celle-ci pour solliciter une demande d'aide sociale légale. La demande sera alors instruite auprès des membres du CCAS afin d'essayer de vous apporter une ou des solution(s).

Economie d'énergie : Tous concernés

Eclairage public et illuminations de Noël

Comme vous l'avez constaté, il y a depuis le 3 octobre 2022 un changement des horaires d'extinction de l'éclairage public, afin de réduire le coût de la facture d'énergie pour la commune.

Les horaires d'extinction sont de 22h00 à 6h30 jusqu'au 30 avril 2023.

Cette modification va générer une économie entre 45 et 50 % sur la facture de l'éclairage public.

Les illuminations de Noël, fonctionneront entre la semaine 50 et la semaine 2 soit du 12 décembre 2022 au 15 janvier 2023 environ.

« L'aide au code » à Roches-Prémarie-Andillé

De quoi s'agit-il ? Pas de faire passer des épreuves. Mais bien avant ça, de comprendre de quoi on parle. Cet atelier collectif gratuit s'adresse aux personnes qui ont des difficultés de lecture, ou de calcul par exemple. Aider à déchiffrer les mots du Code de la Route, comprendre une consigne, calculer facilement par exemple les distances de sécurité. Prendre son temps, trouver les petites astuces personnelles pour répondre aux questions posées.

Il faut être âgé(e) d'au moins 16 ans, sans autre limite d'âge, et habiter la communauté de communes Les Vallées du Clain. Il faut aussi être orienté(e) à L'Arantelle par une assistante sociale, ou la Mission Locale, ou le CCAS, ou Vienne Emploi Insertion...

Afin de donner un maximum de chances aux personnes, il peut être envisagé un service de navette, selon la commune où elles habitent.

Opération financée dans le cadre de « Prévention et lutte contre la pauvreté » de la préfecture Nouvelle-Aquitaine.

L'Arantelle 05 49 42 05 74



Repas des aînés, Quel plaisir de se retrouver !

Repoussées par trois fois, les retrouvailles de nos aînés ont enfin pu avoir lieu le 8 octobre dernier autour d'un repas concocté par le traiteur « Saveurs et Créations » de Fleuré.

Après un discours d'accueil du maire et une blagounette sur les 460 aînés de plus de 65 ans de la commune, 157 personnes avaient répondu présentes, le repas était servi par 8 jeunes de la commune, et l'animation était assurée par nos deux musiciens de Ligugé.

Fête du Clos réussie

Après une corrida organisée par le SCA 86 (Smarves et Clain Athlé 86) qui a regroupé près de 200 coureurs et un pique-nique dans la verdure du Clos avec tout au long de la soirée, une animation par des groupes musicaux : NOP du local Zik de l'Arantelle, la classe musique des Roches, le groupe de l'Emil et le concert de « la Sauvage », et pour clore un fantastique feu d'artifice tiré à partir de 23 heures, sous le regard de 400 personnes environ, sous les applaudissements.



Le Tour cycliste Poitou-Charentes est passé à Roches-Prémarie-Andillé



Smarves et Clain Athlé 86



De l'athlétisme, du running, de la marche nordique et de la remise en forme...

Fort de ses deux éducateurs salariés, et de ses six entraîneurs bénévoles, le SCA86 saura vous accueillir sur les différentes disciplines pratiquées que ce soit en loisir ou en compétition.

Le club compte 350 adhérents, et a été l'organisateur de la 2^{ème} corrida du Clos des Roches le 8 juillet à l'occasion de la fête du Clos avec 200 participants.

Cette année a vu la participation de son équipe en Nationale 3 des championnats de France interclubs sur piste et plusieurs qualifications aux championnats de France individuels (cross, piste, running).

Nous vous accueillons également pour des pratiques loisirs, comme la remise en forme (renfo-cardio-stretching-relaxation) au Dojo des Roches-Prémarie les mercredis soir de 19h à 20h.

Ou bien encore la marche nordique (trois groupes différents 4km/h, 6 km/h et 7 km/h), avec un nouveau créneau de marche nordique douce les lundis de 10h à 11h30 au bois de Saint-Pierre.

Nouveauté aussi cette année, avec une sortie running nature ou urbaine les jeudis soirs au départ du stade de Smarves pour courir en groupe à travers la campagne de notre canton.

Deux athlètes des Roches-Prémarie se sont particulièrement illustrés cette année : Corentin Chevalier sur 100m (athlète le mieux classé du club) et Romain Vivier en cross (qualifié aux championnats de France de Cross seniors). Rejoignez-les.

Tous les détails sur le club :

sca86.athle.fr - smarves.athle86@gmail.com

Journée des Associations



Qigong, Stretching ...

RAPPEL :

« Qigong santé » si on a des douleurs ou de la fatigue dues à la maladie ou à l'âge.

« Qigong Yangsheng », pour entretenir son capital santé.
« Bâtonnet de longévité » cours plus intenses pour personnes actives en bonne santé et qui souhaitent le rester.

« Ateliers » : Des ateliers de 2h le samedi après-midi de 14h30 à 16h30 au complexe sportif.

Contacts : Philippe Duputié : 07 86 97 69 45

Nathalie Savigny : 06 73 94 52 30

Site web : lecorpsconscient.com



L'EMIL

L'EMIL (École de Musique Intercommunale Les Vallées du Clain) vous propose des cours d'instruments : guitare, piano, basse, contrebasse, violon, violoncelle, instruments à vents, ukulélé et dès 3 ans l'éveil musical et instrumental ; et puis la Fabrik, les groupes ados et adultes de musiques actuelles, traditionnelles, groupe vocal, Steel-Band, etc.

L'Emil développe une classe "orchestre à vent" aux Roches-Prémarie-Andillé et une classe "Ukulélé" à la Ville-dieu-du-Clain.

L'EMIL qui est une école associative organise tout au long de l'année des manifestations dans vos communes. Venez nous découvrir.

Rens. : ecolemil86@gmail.com / www.ecolemil86.com

**1 rue du stade - La Passerelle - 86340 Nouaillé-Maupertuis
05 49 61 30 88 / 07 49 33 23 20**



Les Roches en Flèche

ROCHES EN FLÈCHE : un club sympa, vraiment ouvert à tous, avec une bonne ambiance ; beaucoup de nouveaux cette année ! et des parents avec des enfants...

Essayez cette discipline qu'est le tir à l'arc, un ou deux essais ne coûtent rien.



Nous prenons les enfants à partir de 10 ans voire un peu plus jeunes s'ils sont disciplinés et attentifs.

Nos 4 coaches (bénévoles titulaires d'un BF) sont là pour vous expliquer, et vous faire progresser. C'est un sport calme, de détente, de concentration, et on laisse tous les soucis et les galères «

sur le pas du tir ».

Nous tirons en intérieur sur des blasons, et aussi en extérieur, et parfois sur des cibles 3D.

Nos deux entraînements hebdomadaires : le mercredi à 17h45 et le vendredi à 19h30 au complexe sportif de Roches-Prémarie-Andillé.

Et consultez l'agenda page 16 : deux grands événements, en mars et en juin prochains.

Contact : Thierry Rogeon président 06 42 97 93 06

Atelier numérique pour les seniors

Comment répondre à un appel sur son smartphone ?

Comment consulter ses remboursements de mutuelle lorsqu'ils ne sont plus envoyés par courrier ?

C'est quoi un mail ?

Comment trier les faux des vrais ?

Le numérique (avant on disait « l'informatique ») est partout, dans l'administration comme dans les services. Plus simple ? Pas pour tout le monde. Il faut s'adapter !

Depuis 4 ans L'Arantelle a mis en place deux ateliers numériques par semaine, hors vacances scolaires, pour répondre à ce type de tracas. Ces ateliers sont ouverts aux plus de 55 ans, gratuitement.

Les personnes qui se présentent sont écoutées, accompagnées, par deux animatrices permanentes.

L'atelier numérique est ouvert de 14h à 18h le mardi à Roches-Prémarie-Andillé (au clos des Roches, salle parquet) et le jeudi matin de 9h à 12h30 à La Ville-dieu du Clain (Centre d'Animation).

Rappel : c'est GRATUIT ! - L'ARANTELE : 05 49 42 05 74

Fight Académie

Journée des Associations au Clos

Une Fight Académie au TOP et toujours dans la bonne humeur !



Contact : Laurent Dupré 06 66 10 87 08

AGENDA

JANVIER

- 11 Bibliothèque - Petites histoires pour petits bouts
- 14 Bibliothèque - Ateliers Ebooks
- 20 Bibliothèque - Nuits de la lecture 2023
- 21 Vœux du maire à 11 h à la Salle du Clos
- 21 L'Arantelle : Soirée RAP à Nouaillé-Maupertuis

FÉVRIER

- 8 Bibliothèque - Heure du conte
- 15 Bibliothèque - Carnaval

MARS

- 3 au 5 L'Arantelle : Bourse aux livres à La Villedieu-du-Clain
- 18 Bibliothèque - Festival quand on conte
- 18 L'Arantelle et les APE : Carnaval, défilé à La Villedieu du Clain
- 22 Bibliothèque - Petites histoires pour petits bouts
- 28 Les Roches en Flèche - INDOOR 3D

AVRIL

- 6 au 8 L'Arantelle : Bourse aux vêtements d'été à la Villedieu du Clain
- 12 Bibliothèque - Animation « crée ton marque page »
- 19 Bibliothèque - Heure du conte

MAI

- 3 Bibliothèque - Petites histoires pour petits bouts
- 12 Bibliothèque - Zeplindejeux (matinée jeux de société)

JUIN

- 4 Les Roches en Flèche - Safari
- 21 Bibliothèque - Animation, boum des enfants - fête de la musique (à confirmer)

JUILLET

- 7 Corrida du SCA 86
Fête du Clos avec feu d'artifice

